

Re: Projet de loi de finance 2019 – amendement N° I-CF695 - conséquence sur l'accueil familial



✉ **Jean-Pierre SUEUR** <jp.sueur@senat.fr>
À Laurent Provot

[Réponse rapide](#) [Répondre à tous](#) [Transférer](#) [Supprimer](#)

▾ Pièce jointe (1) [Vue](#) [Ouvrir dans le navigateur](#) [Télécharger](#)

Amdmt exonération....docx (109.6 Ko)

Cher Monsieur,

Nous avons bien reçu votre mail et nous vous en remercions.

Suite à votre mail, M. Sueur a décidé de déposer un amendement, dont copie jointe, qui a été repris par le groupe socialiste au Sénat.

Nous vous tiendrons au courant des suites données à cet amendement après son passage en séance publique.

Bien à vous,

Aude LUCET

--
Aude Lucet
Collaboratrice parlementaire de Jean-Pierre Sueur
Sénateur du Loiret
Vice-Président de la Commission des lois
01.42.34.24.60